

PROTOCOLE D'ACCORD 2010

Entre :

- d'une part le commissariat de l'armée de terre (CAT)
- d'autre part, l'union nationale des associations du commissariat de l'armée de terre (UNACAT)

Article 1. **PRINCIPES**

Aux termes de la convention du 17 novembre 2005 qui lie le commissariat de l'armée de terre représenté par le commissaire général de division, directeur central du commissariat de l'armée de terre, et l'union nationale des associations du commissariat de l'armée de terre représentée par son président, un protocole d'accord doit définir pour chaque période annuelle les conditions de mise en œuvre de la dite convention.

Article 2. **ACTIVITES 2010**

Les activités prévues pour l'année 2010 concernent :

- la participation éventuelle à la cérémonie de présentation des vœux à Rambouillet
- la co-organisation de la cérémonie de ravivage de la flamme à l'Arc de triomphe à Paris (19 mai 2010)
- la participation au soutien de la journée nationale des associations du commissariat de l'armée de terre organisée à Toulouse en mars 2010 sous la responsabilité de l'UNACAT.
- la participation à la célébration de la Saint Martin à Rambouillet (si elle peut avoir lieu)

Article 3. VALIDITE

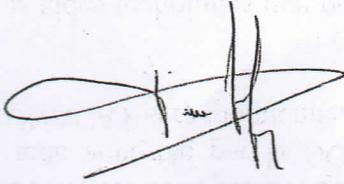
Le présent protocole, qui sera annexé à la convention liant le CAT et l'UNACAT, concerne les activités de la période qui court du 1^o janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2010.

L'aide apportée par la DCCAT et le CEDICAT pour la maintenance du site Internet de l'UNACAT sera maintenue.

Les aides techniques que pourraient apporter la DCCAT ou certains organismes centraux du service (SCERCAT ou CEDICAT) pour la réalisation de projets nouveaux de l'UNACAT devront faire l'objet d'un accord préalable du DCCAT avant contact avec les services concernés.

Toute autre activité, non connue à la date de la signature du présent protocole et qui justifierait d'y figurer compte tenu de sa nature, pourra faire l'objet d'un avenant au présent protocole après accord des parties.

Le directeur central
du commissariat de l'armée de terre



le président
de l'union nationale des associations
du commissariat de l'armée de terre

